

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 14 novembre 2014

**Service instructeur**  
Service des Actions Sportives

N° CP-2014-10-9-2

**Service consulté**

**LES MOYENS D'INTERVENTION EN FAVEUR DU SPORT**



**SOUTIEN AU MOUVEMENT SPORTIF**

Résumé : Il vous est proposé d'allouer les diverses aides financières suivantes :

- 
- 10 000 € pour le financement des Centres de Ressources et d'Information des bénévoles (CRIB) de l'Union Départementale du Bénévolat Associatif (UDBA) et d'ARCHIMENE,
- 600 € pour la création de deux clubs sportifs,
- 1 500 € pour la participation de clubs à des compétitions internationales,
- 1 525 € pour le fonctionnement du Comité Départemental de Boxe Française,
- 8 500 € pour l'attribution de bourses aux titulaires du BAFA/BAFD,
- 16 900 € pour l'organisation de manifestations sportives.

Le total de l'enveloppe à engager dans ce rapport s'élève à 39 025 € en dépenses de fonctionnement.

Lors du BP 2014 rapport N° CG 2014-2-9-1 du 13 mars 2014, le Conseil Général a voté une enveloppe totale de crédits de paiement de 2 611 880 € au titre du soutien au sport et a donné délégation à la Commission Permanente pour l'individualisation des subventions prévues dans les différentes rubriques du rapport.

Il vous est proposé dans ce rapport d'octroyer diverses aides financières pour un montant total de 39 025 € en dépenses de fonctionnement.

Ces dossiers s'inscrivent dans le cadre de la politique du Département en faveur du Sport et concernent l'octroi d'aides à l'UDBA et à ARCHIMENE pour le fonctionnement de leur CRIB, à deux clubs au titre de leur création, aux clubs sportifs participant à des compétitions internationales, au Comité Départemental de Boxe Française pour son fonctionnement, aux titulaires du BAFA ou du BAFD et aux associations organisant des manifestations sportives.

## **LE SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE : 10 000 €**

Dans le cadre du soutien départemental à la vie associative, le Département s'est engagé dans l'aide au fonctionnement des CRIB (Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles).

Le CRIB est un label ministériel délivré depuis 2003 à l'association ARCHIMENE et depuis 2008 à l'UDBA par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.

La mission de ces CRIB est d'apporter gratuitement aux associations, informations, expertises et accompagnement en matière administrative, comptable, juridique afin de soutenir les dirigeants bénévoles et leur permettre de se recentrer sur l'animation de leur association dans un contexte sécurisé.

Dans le Haut-Rhin, le mode de fonctionnement des deux CRIB est principalement fonction de l'implantation géographique des 2 structures : l'UDBA pour les associations du sud du département, ARCHIMENE pour celles du nord ; cette répartition est pondérée par les spécificités de chacune de ces associations : ARCHIMENE étant plus centrée sur les associations sportives et les questions liées à l'emploi, l'UDBA fédérant plutôt les petites associations dans des domaines très variés.

Les bilans d'activités produits pour l'exercice 2013 justifient d'une augmentation du nombre d'associations accompagnées par ces organismes.

Il vous est proposé d'allouer l'aide départementale au fonctionnement de ces deux CRIB, soit **5 000 €** à ARCHIMENE et **5 000 €** à l'UDBA.

## **L'AIDE A LA CREATION DE CLUBS : 600 €**

Dans le cadre de l'aide aux clubs sportifs, une enveloppe spécifique intègre les montants affectés au dispositif de soutien aux clubs sportifs déterminé par les actions sportives qu'ils mènent pendant la saison sportive : les déplacements en Championnat de France, le recrutement de jeunes licenciés sportifs, la formation de cadres brevetés nationaux et l'entraînement des jeunes.

La création de nouveaux clubs sportifs est intégrée à ce dispositif qui prévoit un soutien forfaitaire qui s'élève cette année à 300 € (60 points).

Deux nouveaux clubs sollicitent l'octroi de cette aide afin de faire face aux dépenses engendré par le démarrage de leurs activités. Il s'agit :

- du Quilles Club de STEINBACH affilié au Comité départemental de Bowling et de Sport de Quilles et inscrit au tribunal d'Instance de THANN depuis le 28 avril 2014. Ce club émane de l'Association Echo du Silberthal au sein de laquelle les quilleurs étaient regroupés en section.

- de l'OLYMPIQUE TAEKWONDO ILLZACH : cette association pratiquant une discipline olympique est inscrite au registre des associations du Tribunal de MULHOUSE depuis le 16 juillet dernier.

Sur proposition du Conseil départemental des Sports, réuni le 11 septembre dernier, je vous propose de soutenir ces deux nouveaux clubs à hauteur à hauteur de **300 € chacun**.

**L'AIDE À LA PARTICIPATION A DES COMPETITIONS INTERNATIONALES : 1 500 €**

Il vous est proposé de soutenir deux clubs qui ont participé à des compétitions internationales. Le Conseil Départemental des Sports a, lors de la réunion du Conseil d'Administration du 11 septembre 2014, examiné ces demandes et vous propose l'attribution des soutiens suivants :

- BMX Cernay : participation de 3 pilotes aux championnats d'Europe du 10 au 13 juillet 2014 à ROSKILDE (Danemark) et aux Championnats du Monde du 23 au 27 juillet à ROTTERDAM (Pays-Bas). Le budget de ces déplacements s'est élevé à 4 097 €.

Il vous est proposé de soutenir le club à hauteur de **500 €**.

- PAYS DE COLMAR ATHLETISME : participation de l'équipe de juniors masculins à la Coupe d'Europe des Clubs Champions d'Athlétisme le 20 septembre dernier à LEIRIA (Portugal). Budget de 9 882 €.

Il vous est proposé d'attribuer à ce club un soutien départemental de **1 000 €**.

Au total, il vous est proposé l'attribution d'une aide financière globale de **1 500 €** en faveur de ces déplacements internationaux.

**L'AIDE AU FONCTIONNEMENT DU COMITE DEPARTEMENTAL  
DE BOXE FRANCAISE : 1 525 €**

Ce soutien concerne les comités qui n'ont pas de conventions de partenariat avec le Conseil Général. Notre participation globale au titre de 2014 est fixée à 83 590 €. Elle est destinée à les soutenir pour leurs frais administratifs et d'organisation de leurs actions d'animation sportive dans le département.

La participation forfaitaire tient compte du nombre de licenciés, de clubs, de la participation aux compétitions et aux actions de formation.

En accord avec le Conseil Départemental des Sports, il est proposé que l'octroi de l'aide soit conditionné par la production, par chacun de ces comités, d'un formulaire de demande de subvention de fonctionnement, à l'appui duquel sera produit le compte rendu annuel de leur assemblée générale et la présentation d'un bilan financier.

En effet, cette nouvelle procédure permet de mieux appréhender l'activité réelle de ces comités.

Je vous rappelle qu'à l'occasion des réunions de la Commission Permanente du 21 février, du 21 mars et du 13 juin 2014 nous avons examiné à ce titre 40 demandes représentant un montant global de subventions de 76 760 €.

Est aujourd'hui soumis à votre approbation une demande déposée depuis lors par le Comité Départemental de Boxe Française, figurant sur la liste en annexe et induisant un soutien financier de **1 525 €**.

<b>LES BOURSES POUR LE BAFA et le BAFD : 8 500 €</b>
--

Le Département alloue une bourse de 100 € aux jeunes stagiaires haut-rhinois qui ont obtenu le diplôme du Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur (BAFA) à la suite d'une formation théorique et pratique qui s'est déroulée en Alsace, formation constituée obligatoirement d'un stage de base et d'un stage d'approfondissement.

Ces actions se déroulent tout au long de l'année et c'est le Conseil Départemental des Mouvements et Institutions de Jeunesse – CDMIJ Force Jeune qui se charge d'instruire les dossiers des bénéficiaires, d'en assurer le suivi et de les proposer au Département.

Pour bénéficier de cette aide, le stagiaire doit adresser sa demande assortie des pièces justificatives dans le trimestre qui suit l'obtention du diplôme.

Il vous est proposé dans ce rapport, d'accorder une nouvelle série de bourses à l'obtention du BAFA ou du BAFD aux bénéficiaires figurant dans la liste en annexe pour un total de **8 500 €**.

<b>FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDE A L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES : 16 900 €</b>
---

Dans ce cadre, je vous propose de soutenir en priorité les nouvelles manifestations d'envergure organisées par les associations sportives haut-rhinoises, dans le cadre d'une compétition officielle, d'une épreuve inscrite dans un calendrier fédéral ou d'une rencontre de masse pour des jeunes.

Les manifestations reconduites chaque année et bénéficiant depuis plusieurs années du soutien départemental font l'objet d'un examen au cas par cas en fonction de l'intérêt de la manifestation notamment à l'égard de la jeunesse, de son budget prévisionnel et de nos possibilités financières.

Les 12 demandes soumises à votre approbation aujourd'hui tiennent compte de ces dispositions. Elles induisent un soutien financier de **16 900 €**.

En cas d'accord de votre part quant à ces propositions, les aides ainsi allouées pourront être versées aux instances organisatrices à l'issue de la manifestation au vu du bilan sportif et financier ainsi que de la revue de presse soulignant la participation financière du Département.

En conclusion, il vous est proposé d'allouer les subventions de fonctionnement suivantes :

- 5 000 € à l'association ARCHIMENE au titre de l'aide au fonctionnement du CRIB pour l'année 2014,
- 5 000 € à l'Union Départementale du Bénévolat Associatif au titre de l'aide au fonctionnement du CRIB pour l'année 2014,

Ces crédits d'un montant global de 10 000 € seront imputés sur le programme E732 ligne 65-30-6574-25570-102,

- 600 € pour la création de deux nouveaux clubs : Quilles Club de STEINBACH et l'Olympique Taekwondo d'ILLZACH
- 1 500 € de soutien en faveur des clubs qui ont participé à des compétitions internationales,

Ces crédits d'un montant global de 2 100 € seront imputés sur le programme E732 ligne 65-32-6574-25574-102,

- 1 525 € au Comité Départemental de Boxe Française pour son fonctionnement pour l'année 2014, imputés sur le programme E732 ligne 65-32-6574-25573-102,
- 8 500 € à répartir entre les titulaires du BAFA et du BAFD figurant sur la liste en annexe et imputés sur le programme E632 ligne 65-30-6513-2556-102,
- 16 900 € de soutien à l'organisation de manifestations sportives aux associations répertoriées en annexe. La dépense correspondante sera prélevée sur le programme E732 ligne 65-32-6574-25571-102.

Je précise que ces dépenses, correspondant à un engagement financier de **39 025 €**, seront imputées au Budget départemental 2014.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

## Service des Actions Sportives

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 NOVEMBRE  
2014Fonds manifestations  
PROGRAMME 2014

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
FMD01181	<b>BADMINTON CLUB MULHOUSE</b> 21ème tournoi du Badminton Club de Mulhouse 22 et 23 novembre 2014	300,00
FMD01169	<b>COMITE DEPARTEMENTAL USEP 68 - SAUSHEIM</b> Jeux d'Opposition - USEP - du 24 au 28 novembre 2014 au CSRA à Mulhouse	3 000,00
FMD01172	<b>ENTENTE DE HAUTE ALSACE ATHLETISME</b> 10km en ligne - PULVERSHEIM - 26 octobre 2014	300,00
FMD01175	<b>ENTENTE SPORTS REUNIS COLMAR ATHLETIC CLUB ESRCAC</b> Courses DNA - 9 novembre 2014 - COLMAR	1 500,00
FMD01179	<b>ENTENTE STAFFELFELDEN BOLLWILLER BADMINTON</b> Circuit Jeunes de Double Badminton - 13 et 14 décembre 2014 à STAFFELFELDEN	500,00
FMD01186	<b>ESPERANCE 1893 JUDO</b> 13ème challenge Edouard Schuller Judo - Mulhouse - 26 octobre 2014	300,00
FMD01185	<b>FC MULHOUSE BASKET</b> 2ème Euro Basket Mulhouse - 12 au 14 septembre 2014	5 000,00
FMD01173	<b>MULHOUSE HANDBALL SUD ALSACE</b> Tournoi International de Noël des Jeunes - MULHOUSE 20 et 21 décembre 2014	500,00
FMD01170	<b>MULHOUSE TENNIS DE TABLE</b> 1er Tour de Critérium National Dame - 11 et 12 octobre 2014 au Centre Sportif de l'Illberg Mulhouse	1 000,00
FMD01188	<b>SPORTS REUNIS COLMAR ESCRIME</b> Tournoi Européen d'Escrime de Colmar - 1er et 2 novembre 2014	3 000,00
FMD01171	<b>VELO CLUB STE BARBE WITTENHEIM</b> 59ème Cyclo-Cross International - 5 octobre 2014 à WITTENHEIM	500,00
FMD01180	<b>VOLANT DES 3 FRONTIERES</b> Trophée National de Badminton des Jeunes - octobre et novembre 2014 - SAINT LOUIS	1 000,00
<b>Total</b>		<b>16 900,00</b>

Service des Actions Sportives

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 NOVEMBRE  
2014

**Participation aux déplacements sportifs internationaux  
PROGRAMME 2014**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
DSI00049	<b>BMX CERNAY</b> DEPLACEMENTS INTERNATIONAUX 2014 BMX de Cernay	500,00
DSI00050	<b>PAYS DE COLMAR ATHLETISME</b> DEPLACEMENTS INTERNATIONAUX 2014 Entente Pays de Colmar	1 000,00
Total		1 500,00

Service des Actions Sportives

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 NOVEMBRE  
2014

**Fonctionnement des comités départementaux  
PROGRAMME 2014**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
FCD04988	<b>CD BOXE FRANCAISE</b> Subvention de fonctionnement 2014	1 525,00
Total		1 525,00



Service des Actions Sportives

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 NOVEMBRE  
2014

Union départementale du bénévolat associatif  
PROGRAMME 2014

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
UDB04221	<b>ARCHIMENE</b> Subvention de fonctionnement	5 000,00
UDB04220	<b>UNION DEPARTEMENTALE DU BENEVOLAT ASSOCIATIF DU HAUT RHIN U.D.B.A.</b> Subvention de fonctionnement	5 000,00
Total		10 000,00

Service des Actions Sportives

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 NOVEMBRE  
2014

**Clubs sportifs  
PROGRAMME 2014**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Club	Montant forfaitaire
ACS07603	<b>QUILLES CLUB STEINBACH</b> AIDE AUX CLUBS 2014 Quilles Club Steinbach	Quilles Steinbach	300,00
ACS07604	<b>OLYMPIQUE TAEKWONDO ILLZACH</b> Aide aux Clubs 2014 - Olympique Taekwondo Illzach	Taekwondo Illzach	300,00
<b>Total</b>			<b>600,00</b>

Service des Actions Sportives

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 14 NOVEMBRE 2014

**BAFA  
PROGRAMME 2014**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
BAF06754	<b>Madame ACKER MELANIE</b> 73 rue de Turckheim 68000 COLMAR	100 €
BAF06755	<b>Madame ADABBAKH YASMINA</b> 17 rue Thénard 68200 MULHOUSE	100 €
BAF06729	<b>Madame AGISSON MARINE</b> 81a rue de la République 68040 INGERSHEIM	100 €
BAF06728	<b>Madame AGISSON OCEANE</b> 81a rue de la République 68040 INGERSHEIM	100 €
BAF06771	<b>Madame AIMETTI MARIA</b> 3 rue de l'Ours 68100 MULHOUSE	100 €
BAF06772	<b>Madame ANDRIOLLO SANDRINE</b> 12 Sentier des Vignes 68160 SAINTE MARIE AUX MINES	100 €
BAF06756	<b>Madame ANTOINE LAETITIA</b> 5 rue du Wineck 68000 COLMAR	100 €
BAF06713	<b>Madame ARBEIT ISABELLE</b> 33 rue du Stade 68510 KOETZINGUE	100 €
BAF06774	<b>Monsieur BANDESAPT MAXIME</b> 2 rue de Bretagne 68170 RIXHEIM	100 €
BAF06765	<b>Monsieur BASSIM MAJDAOUI</b> 130 route de Colmar 68124 WINTZENHEIM	100 €
BAF06730	<b>Madame BAUER FLORIANE</b> 69 rue Bartholdi 68400 RIEDISHEIM	100 €
BAF06731	<b>Madame BECK LEXMI</b> 48 rue Gounod 68400 RIEDISHEIM	100 €

BAF06732	<b>Madame BIHL KLIEBER MORGANE</b> 17 rue de l'Ill 68270 WITTENHEIM	100 €
BAF06757	<b>Madame BOESCH OCEANE</b> 52 rue du Bourg 68270 WITTENHEIM	100 €
BAF06714	<b>Madame BOLL PAULINE</b> 4 rue de Hirtzfelden 68740 RUSTENHART	100 €
BAF06758	<b>Monsieur BOSS MATTHIAS</b> 4 rue du Colonel Roger Furst 68360 SOULTZ	100 €
BAF06715	<b>Madame BRAND ANNICK</b> 26a rue du 1er septembre 68640 MUESPACH	100 €
BAF06775	<b>Madame CALLET ROMANE</b> 11 Passage Bleu 68200 MULHOUSE	100 €
BAF06776	<b>Madame CHAIDA NASMA</b> 16 Place des Vosges 68200 MULHOUSE	100 €
BAF06733	<b>Madame CHAMPAGNOL SYLVIA</b> 17F Faubourg des Vosges 68800 THANN	100 €
BAF06777	<b>Monsieur DAFRI NADIR</b> 8 rue des Bleuets 68460 LUTTERBACH	100 €
BAF06778	<b>Madame DISS MURIEL</b> Rue de Munchhouse 68740 RUMERSHEIM LE HAUT	100 €
BAF06716	<b>Monsieur ELY JULIEN</b> 2 rue du Saule 68100 MULHOUSE	100 €
BAF06717	<b>Madame FELLOURI ROUMAISSA</b> 27 rue des Coquelicots 68490 OTTMARSHEIM	100 €
BAF06779	<b>Madame FLORIAN EMILIE</b> 6 rue Kellermann 68110 ILLZACH	100 €
BAF06795	<b>Monsieur FRITSCH DAMIEN</b> 8 rue du Canal 68740 NAMBSHEIM	100 €
BAF06759	<b>Monsieur FURSTENBERGER MICHAEL</b> 44 rue Principale 68320 HOLTZWHR	100 €

BAF06734	<b>Madame GRANDIS DENISE</b> 27 rue de l'Hiver 68110 ILLZACH	100 €
BAF06735	<b>Monsieur HAAG FLORIAN</b> 11 rue de Charmes 68370 MUNTZENHEIM	100 €
BAF06760	<b>Madame HAMIDA VANESSA</b> 11 rue de la Mutualité 68100 MULHOUSE	100 €
BAF06796	<b>Madame HANS SARAH</b> 25 rue des Rosiers 68190 ENSISHEIM	100 €
BAF06761	<b>Monsieur HATTERER XAVIER</b> 23 rue de l'Eglise 68350 BRUNSTATT	100 €
BAF06736	<b>Madame HECKY FIONA</b> 18D rue des Charbonniers 68310 WITTELSHEIM	100 €
BAF06781	<b>Monsieur HEDNA RAYANE</b> 4 Parc du Bellvédère 68790 MORSCHWILLER LE BAS	100 €
BAF06718	<b>Madame HOMMEL DEBORAH</b> 8 rue des Roses 68190 RAEDERSHEIM	100 €
BAF06782	<b>Madame HUSSHERR MARINE</b> 3 Chemin dit Waldweg 68250 ROUFFACH	100 €
BAF06719	<b>Madame JUNCKER AUDREY</b> 15B rue Principale 68510 WALTENHEIM	100 €
BAF06737	<b>Madame KERBER DANIELLE</b> rue Mas d'Agenais 68600 BIESHEIM	100 €
BAF06762	<b>Madame KIEFFER CLAIRE</b> 3 Impasse des Tilleuls 68320 FORTSCHWIHR	100 €
BAF06763	<b>Monsieur LALAGUE ROMAIN</b> 57 rue Principale 68250 MUNWILLER	100 €
BAF06764	<b>Madame LEIMIG LEA</b> 1 rue Schlittweg 68124 LOGELBACH	100 €
BAF06783	<b>Monsieur LORENZI LUCAS</b> 16 rue du Chêne 68720 ZILLISHEIM	100 €

BAF06784	<b>Madame LUTTON JOANNA</b> 3 rue des Ormes 68320 MUNTZENHEIM	100 €
BAF06785	<b>Monsieur MALGAT ROMAIN</b> 1 rue de Thann 68310 WITTELSHEIM	100 €
BAF06786	<b>Madame MARKOVIC VANESSA</b> 7 rue du Bosquet 68110 ILLZACH	100 €
BAF06720	<b>Madame MEYER CHLOEE</b> Impasse des Hirondelles 68540 FELDKIRCH	100 €
BAF06721	<b>Monsieur MOHAMED TOUFIK</b> 7 rue des Verdiers 68110 ILLZACH	100 €
BAF06738	<b>Madame MONNIN EVA</b> 4 Chemin du Brezouard 68150 AUBURE	100 €
BAF06766	<b>Madame MORALA MEGANE</b> 14 rue de la Cigale 68490 HOMBOURG	100 €
BAF06787	<b>Madame MULLER CHARLINE</b> rue d'Hirtzfelden 68740 RUSTENHART	100 €
BAF06798	<b>Madame MUNCK CELINE</b> 10 rue du Limousin 68390 BALDERSHEIM	100 €
BAF06739	<b>Madame NAEGELEN JULIE</b> 17A rue de Blodelsheim 68740 ROGGENHOUSE	100 €
BAF06788	<b>Madame NAIM NOUSSAIBA</b> rue Hoffet 68110 ILLZACH	100 €
BAF06789	<b>Madame NAVIAUX JESSICA</b> 5 rue de la Fée Carabosse 68850 STAFFELFELDEN	100 €
BAF06712	<b>Madame PASCALE ANTONELLA</b> 6 rue du Général de Gaulle 68600 DESSENHEIM (B.A.F.D.)	200 €
BAF06723	<b>Madame PERRIN CORINNE</b> 21 rue Eugène Jolly 68100 MULHOUSE	100 €
BAF06724	<b>Madame PIERRARD JULIE</b> 16 rue des Fleurs 68320 ARTZENHEIM	100 €

BAF06740	<b>Madame PIMENTA EVA</b> 4A rue des Bleuets 68320 BALTZENHEIM	100 €
BAF06741	<b>Madame PINDY ANDREA</b> 31 rue Mathias Grunenwald 68200 MULHOUSE	100 €
BAF06790	<b>Monsieur RAUCH KEVIN</b> 11 Lotissement Plein Soleil 68150 OSTHEIM	100 €
BAF06742	<b>Madame REALI JENNIFER</b> 28 rue du Réservoir 68230 ZIMMERBACH	100 €
BAF06791	<b>Madame RITZENTHALER CELINE</b> 18 rue de la 5ème D.B. 68320 JEBSHEIM	100 €
BAF06725	<b>Madame RIVIERE BRENDA</b> 88 rue Saint Morand 68130 ALTKIRCH	100 €
BAF06743	<b>Madame RIVOT LYDIE</b> 28 rue des Cigognes 68350 DIDENHEIM	100 €
BAF06767	<b>Madame ROBLEDO LUCIE</b> 29 rue des Ormes 68170 RIXHEIM	100 €
BAF06792	<b>Monsieur ROCTON QUENTIN</b> 38 rue des Buissons 68200 MULHOUSE	100 €
BAF06745	<b>Madame ROESCH DANIELLE</b> 47 Faubourg de Colmar 68700 CERNAY	100 €
BAF06652	<b>Monsieur SANCHEZ JORDAN</b> 11B rue du Lys 68260 KINGERSHEIM	100 €
BAF06768	<b>Madame SANTANA JENNIFER</b> 26 rue des Vallons 68130 ALTKIRCH	100 €
BAF06746	<b>Madame SCHILLING MEGANE</b> 6 rue des Tilleuls 68440 STEINBRUNN LE BAS	100 €
BAF06747	<b>Madame SCHLIENGER AUDREY</b> 6 rue des Tilleuls 68440 STREINBRUNN LE BAS	100 €
BAF06726	<b>Madame SCHLIENGER ELISE</b> 18 rue Hecken 68780 DIEFMATTEN	100 €

BAF06797	<b>Madame SCHLOSSER CLARA</b> 9 rue du Château d'Eau 68740 FESSENHEIM	100 €
BAF06769	<b>Madame SCHNEIDER NATACHA</b> 19 rue de l'Eglise 68250 WESTHALTEN	100 €
BAF06750	<b>Madame SELLET ELODIE</b> 7 rue Joseph ZELLER 68290 OBERBRUCK	100 €
BAF06748	<b>Monsieur STIL FERNAND</b> 16 rue Alphonse Daudet 68390 SAUSHEIM	100 €
BAF06749	<b>Monsieur THIRION RIO</b> 38b rue du Landau 68150 RIBEAUVILLE	100 €
BAF06751	<b>Madame UHLEN MATHILDE</b> 7 rue Joseph Zeller 68290 OBERBRUCK	100 €
BAF06662	<b>Madame VESPER STEPHANIE</b> 20 rue Voulminot 68000 COLMAR	100 €
BAF06752	<b>Madame VOLOCHINOFF LOUISE</b> 2bis rue Principle 68500 RIMBACH ZELL	100 €
BAF06666	<b>Madame WECKERLE ALICE</b> 65 rue des Fossés 68000 COLMAR	100 €
BAF06794	<b>Madame WEULERSSE XENIA</b> 12 rue des Vignerons 68230 TURCKHEIM	100 €
BAF06770	<b>Madame WISSELMANN CELIA</b> 8 rue de la Gare 68640 WALDIGHOFFEN	100 €
BAF06727	<b>Madame ZIMMERMANN PASCALE</b> rue de Hirtzfelden 68127 OBERHERGHEIM	100 €

Total	8 500,00
-------	----------